



Le 10 février 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mission Locale Antipolis, 1^{ère} Mission Locale du département audité, obtient le label du réseau des Missions Locales.

A l'issue de la Commission nationale de labellisation qui s'est réunie le 3 février 2025, la Mission Locale Antipolis s'est vu décernée le Label du réseau des Missions Locales. Une fierté pour la structure qui voit se concrétiser son engagement dans une démarche ambitieuse, la reconnaissance de la qualité de l'accompagnement proposé et plus globalement, son appartenance au réseau des Missions Locales.

La reconnaissance de la qualité d'accompagnement

La Mission Locale Antipolis est fière d'annoncer qu'elle a obtenu la labellisation du réseau des Missions Locales. Une certification qui récompense la qualité de l'accompagnement des jeunes mais également la capacité de répondre aux attentes des entreprises et partenaires du territoire. La commission de labellisation, qui s'est déroulée le 3 février 2025, a attribué le label à la structure.

Un label qui concerne l'ensemble des structures du réseau

Lancée en 2023, la labellisation du réseau des Missions Locales (Union Nationale des Missions Locales (UNML), Associations Régionales des Missions Locales (ARML) et les Missions Locales), vise à formaliser le processus d'amélioration continue de la qualité des services rendus et de garantir la conformité et la qualité des prestations proposées.

Les principaux objectifs de la labellisation sont les suivants :

- L'identification de l'action spécifique et innovante des Missions Locales avec les jeunes et les partenaires dans les territoires, dont les entreprises ;
- La garantie donnée aux financeurs et aux jeunes de la qualité et de la conformité de cette pratique commune et partagée par le réseau, s'appuyant sur un référentiel commun ;
- La valorisation de cette pratique, au sein du réseau national comme auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs.

Verbatim du Président : M. Christophe FONCK

La labellisation de notre Mission Locale est une véritable opportunité, tant pour notre structure que pour les jeunes que nous accompagnons. Elle constitue une reconnaissance officielle de la qualité de nos actions et renforce notre crédibilité auprès de nos partenaires institutionnels et économiques.



Nous avons fait le choix de nous engager dans ce processus car nous sommes convaincus que l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, la formation et l'insertion sociale doit se faire avec un haut niveau d'exigence. Cette labellisation nous pousse à aller encore plus loin dans l'amélioration continue de nos services, au bénéfice de tous. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos financeurs qui, malgré les tensions budgétaires actuelles, ont su nous accompagner dans cette montée en puissance. Leur soutien est essentiel pour poursuivre notre mission et offrir aux jeunes les meilleures conditions d'insertion possibles.

Verbatim de la Directrice : Delphine BARTHELEMY

L'obtention de cette labellisation est le fruit d'un travail rigoureux mené par l'ensemble de nos équipes. Le processus a impliqué une évaluation approfondie de nos pratiques, la mise en place de dispositifs d'amélioration continue et une mobilisation collective autour d'objectifs communs. Au-delà de la reconnaissance institutionnelle, cette labellisation apporte une vraie valeur ajoutée aux jeunes que nous accompagnons. Elle garantit un accompagnement de qualité, structuré et adapté à leurs besoins. Pour nos professionnels, c'est aussi une source de fierté et un levier de motivation, qui valorise leur engagement au quotidien.

Un audit passé le 26 novembre 2024

Afin de passer ce label, la Mission Locale Antipolis a été auditée le 26 novembre par une auditrice de l'AFNOR ainsi qu'une directrice de Mission Locale. Cet audit avait pour objectif de contrôler les bonnes pratiques de la Mission Locale aussi bien au niveau de l'accompagnement des jeunes, de l'accueil, du management, ainsi que du pilotage. Les preuves apportées par la direction et les salariés présents ont permis aux auditrices de contrôler l'ensemble des 35 critères listés dans le référentiel de la labellisation. **Sur ces 35 critères, 34 ont été validés au cours de l'audit.**

La Mission Locale Antipolis

La Mission Locale Antipolis assure des fonctions de mobilisation, d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap. **En plus de l'emploi et de la formation, la Mission Locale accompagne sur de nombreuses autres thématiques comme le logement, la santé, les loisirs et sports, la justice, la mobilité et la mobilité internationale.** Cet accompagnement global est rendu possible grâce à la quarantaine de salariés qui la compose, son réseau d'entreprises et des structures spécialisées.

La Mission Locale est une association et un acteur territorial des politiques publiques. Elle regroupe les représentants de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics, des organisations professionnelles et syndicales et des associations.

Quelques chiffres de 2024 :

- 2159 jeunes accompagnés
- 906 premiers accueils (jeunes qui franchissent la porte de la Mission Locale pour la 1ère fois)
- 910 situations d'emploi
- 214 entrées en formation

Les financeurs de la Mission Locale Antipolis sont :

- L'Europe
- L'État
- La Région Sud
- Le Département des Alpes-Maritimes
- La Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA)
- France Travail

Le réseau des Missions Locales

Depuis 40 ans, les Missions Locales œuvrent à accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels et à les insérer durablement dans la société. Présentes sur l'ensemble du territoire national, **les 440 Missions Locales et les 15 associations régionales** représentent l'unique service public de proximité dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Chaque année, les Missions Locales **accueillent et accompagnent plus d'1,1 million de jeunes** vers l'autonomie et l'emploi avec une approche à la fois globale et personnalisée pour chacun d'entre eux, tout au long de leur parcours : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture etc

Les contacts presse

Si vous avez des questions vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Vincent LAMASUTA - Chargé d'information et de communication de la Mission Locale Antipolis :
v.lamasuta@mlantipolis.com / 07 56 42 90 27

Delphine BARTHELEMY - Directrice de la Mission Locale Antipolis :
d.barthelemy@mlantipolis.com / 04 92 91 79 88 / 06 76 77 42 37

Joëlle CARRARA - Directrice Adjointe de la Mission Locale Antipolis :
j.carrara@mlantipolis.com / 04 92 91 79 84 / 06 87 59 66 64

Nos canaux de communication

 Facebook de la MLA

 Instagram de la MLA

 X de la MLA

 LinkedIn de la MLA

 TikTok de la MLA



Notre site internet



www.mlantipolis.com

LES TEXTES ET
LES LOGOS
SONT CLIQUABLES !



LE TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE ANTIPOLIS



LE TERRITOIRE
D'ACTION DE LA
MISSION LOCALE
ANTIPOLIS